



Dossier de Presse SOLIDARITE : La preuve par 9

Ajaccio le 6 novembre 2017

A l'occasion des élections territoriales, sous l'impulsion de la CLE, plus de 25 associations interpellent les candidats et leur posent 9 questions sur la pauvreté en Corse..

La précarité et l'exclusion sociale sont particulièrement prégnantes en Corse. Les revenus sont parmi les plus faibles de France.

- En Corse en 2017, 60 000 personnes vivent dans un ménage où le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de pauvreté, c'est à dire avec moins de 1000 euros par mois. Cela représente un habitant sur cinq, soit le taux de pauvreté le plus élevé des régions avec 6 points d'écart à la moyenne de province.
- C'est dans les communes rurales que le niveau de vie est en moyenne le plus faible : une personne sur quatre y vit sous le seuil de pauvreté.

Les prochaines élections territoriales revêtent une importance particulière puisqu'elles fondent la nouvelle collectivité unique, qui récupère les compétences des départements en matière sociale auxquelles s'ajoutent la dynamique politique dans la conception d'une véritable politique de lutte contre la pauvreté, telle qu'elle s'est notamment exprimée lors du vote du Plan régional de lutte contre la précarité par la CTC, au début de l'année 2017.

C'est pourquoi la Coordination inter-associative de lutte contre l'exclusion (CLE), à laquelle se sont jointes plusieurs associations qui oeuvrent avec le même objectif en Corse, interpelle les différents porteurs des listes candidates, en leur adressant le questionnaire ci-joint.

Les réponses obtenues à cette lettre ouverte aux candidats sont destinées à éclairer le choix des électeurs qui se sentent concernés par ce thème. Elles seront publiées, sans commentaires de notre part, sur notre site: <http://www.cle-pumonte.fr>.

Bien cordialement

Dr François Pernin
Président de la CLE Pumonte

Associations signataires membres de la CLE Pumonte et Cismonte :

Ava Basta , Corse Malte, Croix rouge française (Délégation territoriale Corse-du-Sud), Falep 2A, Foyer de Furiani, Fratellenza, Fraternité du Partage, Médecins du Monde (Délégation régionale corse), Présence bis, Restos du coeur 2A, Secours Catholique, Secours Populaire (Fédérations de Corse).

Autres associations signataires :

ALIS (Accès au Logement et à l'Insertion Sociale), Groupe culturel « Alte Voce », APF (Association des Paralysés de France - Direction Territoriale des Actions Associatives de la Corse), A Scola di Zia Peppe, Association d'Entraide de l'Eglise protestante unie de Corse, Corse Mobilités Solidaire, Corte 96, Iniziativa, Per a Pace, UDAF Haute-Corse.

Confréries signataires :

Confrérie Saint Erasme d'Ajaccio, Confrérie Saint Jean Baptiste d'Ajaccio, Confrérie San Rucchellu d'Ajaccio, Cunfraternità di u Padre Albini di Vicu, Cunfraterna San Larenzu di i Peri.

Contacts : Hyacinthe Choury – Secours populaire (06 09 94 35 57), Stephanie de Cicco – Croix rouge (06 03 47 20 05), Philippe Dubreuil – Corte 96 (06 81 95 40 44), Michel Kemel – Secours catholique (06 59 16 75 46), François Pernin – Médecins du monde (07 77 97 68 11), Isabelle Torre – Restos du coeur (06 80 51 61 51).